

Assemblée Générale du 20 juin 2025 Procès-verbal

- L'Assemblée générale de l'Association de Protection de la Côte d'Albâtre s'est réunie le 20 juin 2025 dans la salle des fêtes de la Mairie d'Anglesqueville-la-Bras-Long
- 73 adhérents sont à jour de leur cotisation en 2025
- La réunion s'est tenue en présence de 45 participants dont 17 adhérents
- 25 adhérents avaient transmis leur pour de participation
- Le quorum est supérieur à 30% tel que défini dans l'article XI des statuts de l'APCA, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

M. Jean-Louis Poulet présente le rapport moral relatif aux activités de l'association :

Rapport moral



• Le président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et souligne l'importance de la mobilisation citoyenne pour la protection du littoral normand.

2. Rapport moral du Président

- Opposition affirmée aux projets éoliens terrestres et offshore, considérés comme nuisibles au patrimoine, à l'environnement et à la stabilité énergétique.
- Appel à une transition énergétique cohérente, respectueuse des territoires et de leurs spécificités.

3. Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3)

- Rejet de la méthode employée par le gouvernement pour faire adopter la PPE3 sans consultation parlementaire.
- Satisfaction partielle d'un retour au débat législatif sous l'effet de la mobilisation nationale.

4. Surveillance des projets éoliens

- Recensement par l'APCA de projets potentiels pouvant faire passer le nombre d'éoliennes locales de 36 à 75.
- Engagement dans un suivi juridique, technique et médiatique de chaque dossier.

5. Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)

- Préoccupation face à l'absence de réponse de plus de 40 % des communes.
- Rappel : l'absence de position peut être interprétée comme une acceptation implicite des projets éoliens.

6. Activités 2024-2025

- 25 réunions organisées en visioconférence.
- Engagement dans des recours juridiques, actions d'information, et accompagnement d'élus dans la rédaction de mémoires.

7. Objectifs 2025

- Poursuivre les actions juridiques, renforcer l'information auprès des propriétaires, surveiller les nouveaux projets.
- Mise en garde contre les baux emphytéotiques, présentés comme anodins mais aux conséquences juridiques lourdes.

8. État des projets éoliens locaux

- Aucun nouveau parc validé en 2025.
- Projets en cours à différents stades (construction, contentieux, étude) à Drosay, Saint-Pierre-le-Viger, Drosay, Gerponville, Crasville-la-Rocquefort, Autigny, Fultot.
- Mobilisation contre les projets offshore à Fécamp et Dieppe-Le Tréport.

9. Perspectives

- Maintien de la vigilance collective face aux promoteurs.
- Appel à l'unité des bénévoles et des citoyens dans la défense du territoire.





M. Charles-Henri de Boissieu, trésorier, présente rapport financier :

Rapport financier

Solde juin 2024	6 709 €	
Recettes:	4 959 €	
Cotisations	3 249 €	
Subventions	1 680 €	Gerponville (80 €), Bosville (200 €), Saint-Vaast-Dieppedalle (500 €) et Hautot-L'Auvray (900 € pour 2024 et 2025)
Dépenses	4 417 €	
Soutien à l'association Bosc-Mesnil Environnement	100 €	
Photomontages pour Drosay et Fultot	3 719 €	
Banderoles et panneaux	598€	
Solde juin 2025	7 251 €	

A l'issue du vote, l'Assemblée générale approuve le rapport financier



Les membres du bureau sont :

Par Jean-Louis Poulet

- Le bureau est élu pour une durée de 6 années et il est composé actuellement de :
 - Président : Jean-Louis Poulet
 - Vice-Président : Jean d'Eudeville
 - Vice-Président : Jean-Luc Ansart
 - Vice-président : Gilles Dupré de St-Maur
 - Vice-président : Antoine Caro
 - Trésorier : Charles-Henri de Boissieu
 - Secrétaire : Claire Fort
 - Secrétaire-Adjoint : Rémi de Nijs



Questions / réponses

Après cette première partie relative aux questions administratives et financières, l'Assemblée générale se poursuit par la prise de parole du président Jean-Louis Poulet et des vice-présidents Jean-Luc Ansart, Gilles Dupré de St-Maur, Antoine Caro, Aldric de Montfort et Jean d'Eudeville qui font un point d'actualité global sur les différents projets en cours ainsi que sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la ComCom de la Côte d'Albâtre et des communes limitrophes.

Ces exposés se prolongent par un long temps d'échange avec les adhérents concernant :

- la procédure en intervention volontaire contre le recours de VSB, promoteur du projet du parc du bois des saules (Drosay, Saint-Vaast)
- Les moyens de s'opposer à un mât de mesure
- Les impacts sur le développement du tourisme (ex. gites ruraux)
- Les débats législatifs en cours
- les moyens de convaincre les propriétaires fonciers de ne pas signer de promesse de bail



Jean-Louis Poulet, Président, clôt l'Assemblée générale à 19h30, renouvelle ses remerciements à l'ensemble des participants et les invite à partager un moment de convivialité.

Jean d'Eudeville vice-président

Jean-Louis Poulet Président